HAL
open science

Sémantique de l'imparfait : dépasser l'aporie de la poule aspectuelle et de l'œuf anaphorique ? Eléments pour avancer

Jacques Bres

To cite this version:

Jacques Bres. Sémantique de l'imparfait : dépasser l'aporie de la poule aspectuelle et de l'œuf anaphorique ? Eléments pour avancer. Cahiers Chronos, 2007, 16, pp.23-46. hal-00293487

HAL Id: hal-00293487

https://hal.science/hal-00293487

Submitted on 3 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sémantique de l'imparfait : dépasser l'aporie de la *poule* aspectuelle et de l'*œuf* anaphorique ? Eléments pour avancer

Jacques BRES
Praxiling, FRE CNRS 2425 Discours, textualité et production de sens
Université Montpellier III

1. Anaphora - Aspect : match retour

Les approches actuelles de l'imparfait relèvent principalement de deux paradigmes explicatifs : le paradigme aspectuel, le paradigme anaphorique (Berthonneau et Kleiber 1993 ; Labeau 2002). Ces deux types d'approche, qui avaient tendance à s'ignorer, dialoguent aujourd'hui fructueusement, même si c'est d'une façon quelque peu attendue : le paradigme aspectuel dérive la dimension anaphorique de l'imparfait – quand il la prend en compte – de sa structure aspectuelle, qu'il considère comme fondamentale ; le paradigme anaphorique dérive la dimension aspectuelle – quand il la prend en compte – du fonctionnement anaphorique de l'imparfait… qu'il pose comme premier. Vieille histoire de la poule et de l'œuf. Peut-on sortir de cette aporie ?

G. Kleiber, dans un travail récent (2003), a fait se confronter, en un match serré, ces deux grandes options explicatives. Il montre les forces et les faiblesses de chacune, et en conclut :

> On pourrait en rester là et dire qu'il y a match nul en quelque sorte, chacun pouvant continuer de camper sur sa position, plus ou moins sereinement, étant donné quand même qu'il conserve des difficultés non résolues sur les bras.

… avant toutefois de donner l'avantage à l'approche anaphorique dans sa version *méronomique*.

Mon propos sera de faire se rencontrer l'équipe *Aspect* et l'équipe *Anaphora* [1] en un match retour en quelque sorte, sur le terrain de l'aspect cette fois-ci. Non que G. Kleiber ait été un arbitre partisan lors de la première confrontation : au contraire, on ne peut que louer son souci d'impartialité, notamment dans l'explicitation des failles de chaque camp. Il me semble

[1] Je ne prendrai pas en compte dans ce travail l'hétérogénéité interne de chacune de ces deux équipes.

© Cahiers Chronos 16 (2007) : 23-46.

cependant que, sous sa plume, l'approche aspectuelle n'a pas sorti le grand jeu, dévoilé tous ses atouts : elle a joué en quelque sorte « petit bras ».

Je prendrai comme *meneur de jeu* l'hypothèse aspectuelle que je défends et que j'ai confortée au cours de différents travaux conduits depuis 1997. Je la rappelle, de façon forcément schématique : l'imparfait, quel que soit son emploi en discours, délivre rigoureusement les mêmes instructions (i) temporelle ([+ passé]) ; et (ii) aspectuelle ([+ tension], [- incidence] [2]).

La clé de l'imparfait réside dans la notion d'*incidence*, que j'ai empruntée à G. Guillaume pour la retravailler. Elle concerne principalement le mode d'inscription du « temps impliqué » – en termes moins idiolectaux, du « temps interne » (Comrie 1976) – par le procès sur l'imaginaire ligne du temps que construit le discours :

– le temps verbal peut demander de se représenter le temps interne du procès *en incidence*, c'est-à-dire s'inscrivant sur ladite ligne du temps sans la traverser, en seul *accomplissement*, depuis son *terminus a quo* jusqu'à son *terminus ad quem*. On dira qu'est délivrée l'instruction [+ incidence] : c'est le cas du passé simple (désormais PS) ;

– le temps verbal peut demander de se représenter le temps impliqué par le procès comme s'inscrivant sur la ligne du temps en la traversant, en une incessante conversion de l'accomplissement en accompli, en un point situé au-delà de son *terminus a quo* et en-deçà de son *terminus ad quem*. On dira qu'est délivrée l'instruction [- incidence] : c'est le cas de l'imparfait. L'instruction [- incidence] est proche des traits aspectuels *imperfectif*, *sécant*, *inaccompli* ; elle ne se confond pas pour autant avec eux (Bres 2005a, chapitre 3).

Ma stratégie se développera en trois temps :

– Il s'agira d'abord, pour l'équipe *Aspect*, de défendre ses lignes arrière en tentant de stopper l'avancée des avants de l'équipe *Anaphora*… avant qu'ils ne marquent trop de buts.

– Je me livrerai ensuite à un travail de milieu de terrain, à savoir de récupération des ballons dans les pieds de l'adversaire.

– Je tâcherai ensuite de passer à l'attaque, en tentant de pénétrer dans la défense d'*Anaphora*, avec le secret et outrecuidant espoir de marquer quelque(s) but(s).

---

2 Je ne ferai pas travailler ici une troisième instruction, dérivée de la seconde : [+ ascendance].

2. Défense : le bétonnage à l'arrière
2.1. Des « imparfaits perfectifs » ?

L'équipe *Anaphora* « tue le match » si, d'entrée de jeu, elle peut faire la démonstration que, dans certains emplois, l'imparfait troque sa tunique d'imperfectivité (je dirai de non-incidence) pour celle de la perfectivité. C'est ce type de percée que tente Molendijk (1990 : 17-20) qui avance quatre types d'occurrences dans lesquelles l'imperfectivité de l'imparfait lui semble remise en cause. J'ai discuté (Bres 1998b : 35) le premier, qui présente l'objection principale, et qui concerne des procès de type *état* comme dans (1) :

(1) Hélène était la fille du roi de Pologne

Je n'y reviendrai pas. Je discute ici seulement le second :

(2) Le roi mourut à l'âge de 65 ans. Pendant deux semaines, les journaux publièrent des panégyriques du défunt. On *vantait* sa prudence, son courage, et cent autres qualités qu'il n'avait jamais eues (Molendijk 1990 : 19).

Vantait, imparfait *perfectif* ? Semble donner raison à Molendijk le fait qu'on peut facilement remplacer l'imparfait par un PS, sans trop grande variation de sens :

(3) Le roi mourut à l'âge de 65 ans. Pendant deux semaines, les journaux publièrent des panégyriques du défunt. On *vanta* sa prudence, son courage, et cent autres qualités qu'il n'avait jamais eues.

Et d'autre part, si on raisonne en termes référentiels, *vantait* semble référer au même laps de temps que *publièrent des panégyriques* : le PS étant perfectif, l'imparfait qui lui semble simultané serait également perfectif. Remarquons cependant que, si on peut reprendre le circonstant perfectif *pendant deux semaines* devant *vanter* au PS :

(4) Pendant deux semaines, les journaux publièrent des panégyriques du défunt. *Pendant deux semaines*, on *vanta* sa prudence, son courage, et cent autres qualités qu'il n'avait jamais eues

l'énoncé est plus difficile à l'imparfait :

(5) Pendant deux semaines, les journaux publièrent des panégyriques du défunt. Pendant deux semaines, on *vantait* sa prudence, son courage, et cent autres qualités qu'il n'avait jamais eues.

Si l'imparfait était perfectif, aucune résistance ne devrait se manifester… C'est que, contrairement à ce qu'il peut paraître, l'acte de

vanter a pour antécédent non pas *pendant deux semaines*, mais *des panégyriques*, comme le fait clairement apparaître la transformation syntaxique suivante : remplaçons la proposition indépendante (« On vantait… ») par une relative (« dans lesquels on vantait ») :

(6) Pendant deux semaines, les journaux publièrent des panégyriques du défunt dans lesquels on *vantait* / ?*vanta* sa prudence, son courage, et cent autres qualités qu'il n'avait jamais eues.

L'imparfait « marche » bien, le PS beaucoup moins. Et qu'on ne vienne pas me dire que c'est précisément parce qu'on a entre les deux procès une relation de simultanéité parfaite, que le PS en relative ne saurait porter. On sait que ce temps supporte parfaitement la simultanéité, en indépendante, mais aussi en relative :

(7) Kathleen donna une version sublime du *Chant de la terre* que Bruno dirigea du piano.

C'est donc que les deux procès *publier* et *vanter*, s'ils peuvent être simultanés, ne le sont pas forcément. L'action de *vanter* dans (2) est saisie dans son cours, comme par tout imparfait, sans représentation des bornes du procès (*activité*), et le temps interne présupposé par *vanter* peut sans problème inclure celui de *publier* : si nous en appelons à nos connaissances du monde, il apparaît que l'acte de *vanter* « déborde » celui de *publier* : les panégyriques vantent les vertus du roi avant la publication et d'ailleurs après…

2.2. De la compatibilité de l'imparfait avec *en* / *pendant x temps*

Mais Molendijk pourrait parfaitement me répondre que bon d'accord, peut-être que sur (2), j'ai raison mais que…, lorsqu'on applique *pendant x temps* explicitement à l'imparfait, comme dans (8) que je crée à partir de (2) :

(8) Le roi mourut à l'âge de 65 ans. Pendant deux semaines, on *vantait* ses vertus dans les panégyriques que les journaux publièrent.

alors ce temps, du fait qu'il se combine avec le circonstant perfectif *pendant deux semaines*, ne saurait être que perfectif. La solution aspectuelle aurait du plomb dans l'aile, et serait réduite pour sa défense à opérer un certain nombre de contorsions : je pense à la solution de Gosselin (1996) imaginant que dans

ce cas l'aspect imperfectif de l'imparfait, du fait de la pression du circonstant perfectif, déforme la représentation qu'il fournit en perfectivité[3]…

Je pense que, ici comme ailleurs, l'imparfait reste « imperfectif ». Ce que signale le fait que de nombreux linguistes rejettent ce type de tour pour malformation. Si l'imparfait devenait « perfectif », alors il serait accepté par le sentiment linguistique de chacun. De fait, ici, nous avons une *interaction discordante* entre ce que demande le cotexte, très précisément le circonstant *pendant x temps*, à savoir un procès représenté dans son incidence au temps ; et ce qu'offre l'imparfait, à savoir une représentation [- incidence] du temps interne au procès. Cette discordance se traduit par l'effet de sens *narratif* : dans le cas présent, on voit l'action de *vanter* dans son cours *pendant x temps*, sans qu'en soient montrées, par le temps verbal, les clôtures, par ailleurs explicitées extrinsèquement par le circonstant.

J'ai défendu l' « imperfectivité » de l'imparfait. Mais ce trait peut parfaitement s'accorder avec le fait que l'aspect de l'imparfait soit dérivé de son anaphoricité. Considérons donc une autre incursion anaphoriste sur le terrain d'*Aspect* : celle, plus dangereuse, conduite par Kleiber (2003).

2.3. Un temps à ne pas mettre un imparfait dehors : *hier, à midi, il pleuvait*. La question du point d'incidence

Kleiber (2003 : 9), après avoir repris l'argumentation par laquelle je dérive, à propos de l'emploi de l'imparfait forain (1998a : 164-166), l'anaphoricité de l'aspect, avance que :

> le point faible de l'explication est que le passé simple et le passé composé, quoique perfectifs, ainsi que les autres temps verbaux, deviennent alors des expressions anaphoriques, puisque, comme nous l'avons montré ailleurs (1993), ils n'indiquent pas par eux-mêmes les points d'incidence qui les relient au temps d'univers. *Il plut* comme *il a plu* demande un intervalle de référence .

La critique semble bien formée et pertinente : j'ai dérivé le trait [+ anaphore] de l'aspect [- incidence]. Or, comme sont également anaphoriques des temps [+ incidence] comme le PS ou le PC, on ne saurait dériver l'anaphoricité de l'aspect [+/- incidence]. C'est donc que l'aspect ne saurait rendre compte de l'anaphore. Le ballon est-il au fond des filets du camp aspectuel ? Pas si sûr…

---

[3] En termes footballistiques, on dirait que Gosselin « marque des buts contre son camp »…

Il me semble que G. Kleiber n'a pas bien compris ce que j'entends par *point d'incidence*, notion qui ne relève pas de son métalangage [4]. Prenons l'exemple météorologique à partir duquel il a mené son offensive:

(9) il pleuvait / il plut / il a plu [5]

Dire : *il plut* ou *il pleuvait*, c'est dans les deux cas, localiser temporellement le procès dans l'époque passée. Aspectuellement, c'est dans les deux cas effectuer du temps impliqué par le procès une saisie *tensive*, mais différemment. Dans le cas de *il pleuvait*, l'imparfait demande de représenter le temps interne présupposé par *pleuvoir* (i) en un instant de son cours, instant au-delà de sa borne initiale et en deçà de sa borne terminale ; (ii) comme conversion de l'accomplissement en accompli. Dans *il plut*, le PS demande de le représenter de son début à sa fin, en seul accomplissement.

Revenons à la citation de G. Kleiber selon laquelle le PS et le PC, pourtant perfectifs, « n'indiquent pas par eux-mêmes des points d'incidence qui les relient au temps d'univers. *Il plut* comme *il a plu* demande un intervalle de référence ».

(i) Si on confère à *point d'incidence* l'acception que je viens de préciser, à savoir 'inscription du procès sur la ligne du temps à partir de sa borne initiale', alors, contrairement à ce que dit G. Kleiber, PS et PC sont parfaitement incidents, à la différence de l'imparfait.

(ii) Mais ce n'est pas dans cette acception que Kleiber a compris cette notion, lorsqu'il parle de « points d'incidence qui les relient au temps d'univers ». Il me semble viser ici la localisation temporelle (précise), ce qui est confirmé par la phrase suivante : « *Il plut*, comme *il a plu*, demande un intervalle de référence ». Kleiber rapproche, voire assimile, les deux notions de *point d'incidence* et *d'intervalle de référence* [6]. Alors que, de mon point

---

4 Il semble pourtant se l'approprier lorsqu'il dit : « puisque, comme nous l'avons montré ailleurs (1993), ils n'indiquent pas par eux-mêmes des points d'incidence qui les relient au temps d'univers ». Relecture faite de Kleiber (1993), je n'ai pas rencontré sous sa plume la notion de *point d'incidence*.

5 Kleiber impute cet exemple, via Gosselin qui le discute (1999 : 12) à Curat (1991). Je pense que cette occurrence n'est tombée ni de la dernière ni de l'avant-dernière pluie, et qu'il faut remonter plus haut le curseur météorologique : « L'imparfait est un temps « dépendant ». Si je dis : « hier il a plu », la phrase se suffit à elle-même. Si je dis : « hier, il pleuvait », mon interlocuteur sait qu'il faut suppléer quelque chose. Ma phrase peut signifier, d'après l'intonation : « il pleuvait (à cette même heure) », ou : « il pleuvait (et j'ai dû renoncer à ma promenade) » », etc. (Brunot et Bruneau 1947/1969 : 331).

6 Plus avant dans son article il dit : « les aspectualistes et anaphoristes temporalistes connaissent les mêmes problèmes pour trouver le « bon » point

de vue, elle sont tout à fait différentes (bien qu'en partie liées, on va le voir) : le PS, l'imparfait, comme tous les temps verbaux à l'exception du présent et du PC, déictiques par défaut, localisent le procès dans le temps de façon très floue : ils indiquent seulement l'époque (passée, future). Et effectivement, tous tant qu'ils sont, doivent s'appuyer, pour que l'énoncé soit autonome, sur un thème temporel explicite ou implicite, p. ex. un circonstant :

(10) Le 12 septembre 2003, il *plut* / il *pleuvait* à Birmingham.

En ce sens ils sont anaphoriques. Simplement, dans cette commune nécessité d'un support temporel, le passé simple marque le point d'incidence au temps du procès *pleuvoir* (sans pour autant indiquer précisément la localisation temporelle de ce point), alors que l'imparfait ne le marque pas.

J'ai dit que les deux éléments du marquage du *point d'incidence* du temps impliqué par le procès, et de sa *localisation temporelle* étaient à différencier. Mais loin de n'avoir rien à voir, ils ont partie liée : si la demande cotextuelle de localisation temporelle du procès est plus forte avec l'imparfait qu'avec le PS, ceci procède de ce que le premier ne marque pas le point d'incidence, à la différence du second. Prenons un exemple :

(11) La nuit vint. M. Marambot se coucha à son heure ordinaire et s'endormit. Il *fut réveillé* par un bruit singulier. Il s'assit aussitôt dans son lit et écouta. (Maupassant, *Denis*).

Nos connaissances du monde nous demandent de poser entre l'endormissement et le réveil ultérieur un certain temps. Le passé simple franchit cette ellipse sans le concours d'un circonstant. La sécution *s'endormir* < *être réveillé* demande que ce second procès soit représenté à partir de son point d'incidence au temps, demande que le PS satisfait parfaitement. L'imparfait, lui, ne peut franchir cette ellipse par ses propres vertus et exige un adjuvant du type *x temps plus tard* :

(12) La nuit vint. M. Marambot se coucha à son heure ordinaire et s'endormit. Il ?*était réveillé* / *Deux heures plus tard*, il *était réveillé* par un bruit singulier. Il s'assit aussitôt dans son lit et écouta.

L'explication aspectuelle est là, toute simple : à la même demande cotextuelle de représentation du procès à partir de son point d'incidence du fait de la succession, l'imparfait, de par son instruction [- incidence], répond négativement. La sécution a du mal à se signifier avec un aspect qui loin de la confirmer, l'infirme. Le circonstant est dans ce cas fortement nécessaire,

---

d'incidence ou intervalle de référence réclamé par l'imperfectivité » (*op. cit.* : 12).

pour imposer la relation de succession. En son absence, la relation entre les procès est mal dessinée : l'imparfait contrebalançant au moins en partie les inférences que l'on peut faire à partir de l'alinéa et de nos connaissances du monde, l'énoncé manque de pertinence, il est très coûteux de l'actualiser…

Il me semble donc que la moindre autonomie textuelle de l'imparfait, loin d'être une difficulté pour l'approche aspectuelle, est au contraire un bon argument : c'est parce qu'il ne présente pas le temps interne du procès à partir de son point d'incidence que l'imparfait est disconvenant dans certains emplois textuels, ou a besoin d'un soutien syntaxique qui compense cette absence.

Pour peu qu'on lui donne les moyens de développer pleinement son jeu, la défense de l'équipe *Aspect* me semble solide, et résiste parfaitement aux vaillants assauts d'*Anaphora*.

3. La récupération de ballons en milieu de terrain

3.1. Une histoire à dormir debout

Molendijk (1996), pour rendre compte de la disconvenance de (13) :

(13) Jean se réveilla à 8 heures. ?? Il dormait bien

se voit contraint de poser deux principes :
(i) « L'antécédent temporel d'une phrase P à l'imparfait est un fait auquel P est relié à l'aide d'un rapport textuel impliquant la simultanéité globale » (*op. cit.* : 115). Dans le cas présent *Jean dormir* est l'antécédent temporel de la phrase à l'imparfait qui la relie à son antécédent par le lien « manière/précision » (p. 116). Mais alors pourquoi (13) est-il déviant ? Molendijk ajoute qu'il faut en outre un lien entre « le réveil mentionné dans la première phrase et le sommeil dont parle la seconde » (*ibid.*). Et il lui semble qu'il est impossible de concevoir un lien entre *il bien dormir* et *Jean se réveiller à 8 heures*. (13) serait déviant car ne respectant pas un second principe, le principe de cohérence :
(ii) « S'il n'est pas possible de relier P à [la phrase précédente] P' à l'aide d'un rapport textuel, le texte n'est pas cohérent » (*ibid.*).

Et pour rendre compte de la bonne formation du texte lorsque l'imparfait est remplacé par un plus-que-parfait :

(14) Jean se réveilla à 8 heures. Il avait bien dormi

Molendijk se voit contraint d'ajouter que « la phrase au plus-que-parfait ne mentionne pas seulement le fait de dormir, mais aussi, de façon implicite, son résultat : *il se sentir bien reposé* » (p. 118). Or comme il y a un lien entre un

réveil normal et le fait de se sentir bien reposé, alors (14) est normal puisqu'il y a respect du principe de cohérence.

Le raisonnement est fort ingénieux, même si le recours à l'implicite s'apparente fort au joker que le linguiste sort de sa manche quand besoin est. Il apparaît cependant bien compliqué : on peut faire plus simple avec la solution aspectuelle. Remarquons tout d'abord qu'il y a un lien, contrairement à ce que dit Molendijk, entre *dormir* et *se réveiller*. Ce lien est notamment temporel, et peut être considéré de deux façons.

On peut concevoir, d'après nos connaissances du monde, qu'il y a entre les deux événements auxquels réfèrent les procès un rapport de sécution immédiate : [dormir < se réveiller]. On dort, et au terme du sommeil, on se réveille. Si l'occurrence (13) est tendanciellement disconvenante, c'est pour une raison aspectuelle : en tant que forme tensive, l'imparfait peut difficilement [7] signifier l'antériorité, notamment l'antériorité immédiate, ce qui lui est demandé ici. Ce qui explique – sans passer par le détour de l'implicite – que le texte, problématique à l'imparfait (occurrence 13), soit parfaitement bien formé au plus-que-parfait (occurrence 14), dans la mesure où, aspectuellement, en tant que forme composée saisissant le procès au-delà de sa borne terminale, ce temps est par contre pleinement apte à signifier la régression par rapport à un point passé.

Mais on peut également concevoir, d'après nos connaissances du monde, qu'il y a entre les deux événements auxquels réfèrent les procès *dormir* et *se réveiller* un rapport qui n'est plus exactement de sécution immédiate, mais de chevauchement et d'interruption : l'acte de dormir n'a pas été conduit jusqu'à son terme naturel, il est interrompu par le réveil. Dans ce cas – et comme l'avait noté Molendijk sans réussir vraiment à l'expliquer (*op. cit.* : 117) – le texte à l'imparfait est acceptable :

(16) Jean se réveilla à 8 heures. Quel malheur ! il dormait bien !
(17) Jean se réveilla à 8 heures. Pourtant il dormait bien [8].

---

7 Précision : l'imparfait, dans le tour *narratif*, accompagné d'un circonstant, peut cependant être associé à la régression :

(15) A 14h, les exclus du peloton du Tour de France, (…), se sont engouffrés dans l'enceinte policière mitraillés par les journalistes. *Quelques heures plus tôt,* Richard Virenque, le leader de la formation, *négociait* à prix d'or une interview exclusive (*Le Monde*).

Sur la question de la relation de l'imparfait avec l'ordre régressif, cf. Bres (2005a, ch. 7).

8 Berthonneau et Kleiber (1998 : 58-60) proposent une explication en termes d'anaphore méronomique… mais qui introduit la notion d'*antériorité*, notion qui me semble faire partie plus du jeu de l'équipe *Aspect* que de celui de l'équipe *Anaphora*.

La solution aspectuelle explique sans difficulté aucune cela : la relation de contradiction indique que le réveil a interrompu un sommeil qui sans cela se serait prolongé. Le cotexte demande alors que le procès *dormir* soit saisi dans son cours et non au-delà ; et l'imparfait, par son offre [- incidence], s'accorde parfaitement à cette demande. L'imparfait était disconvenant en (13) parce que la relation temporelle posée par le cotexte entre les deux procès – et leur ordre – était d'antériorité. Au contraire dans (16) et (17), la nature de la relation temporelle sollicitée par le cotexte est de l'ordre de l'inclusion, type de relation que l'imparfait, par son offre aspectuelle, est prototypiquement à même d'actualiser : le réveil se produit dans le temps interne impliqué par *dormir*, avant sa borne (extrinsèque) terminale, dont il empêche d'atteindre le terme.

3.2. Simultanéité, inclusion. Un problème d'*allumage* ?

On sait que certains anaphoristes comme A. Molendijk définissent l'imparfait par la relation de simultanéité (p. ex. 2002 : 97-98) ; ou que certains aspectualistes comme L. Gosselin associent inaccompli et relation de simultanéité (1999 : 21). Ce qui pose quelque problème lorsque l'imparfait semble introduire un nouveau point référentiel comme dans :

(18) Jean alluma une cigarette. La fièvre *donnait* au tabac un goût de miel (occurrence proposée par Chevalier J.Cl. et *al.* 1964, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris : Larousse, p. 341, puis repris par différents analystes).

(19) Jean tourna l'interrupteur. La lumière éclatante l'*éblouissait* (Kamp et Rohrer 1983 : 259, citant un exemple qu'ils empruntent à Hinrichs 1981) [9].

Cultivons l' « authentique » et partons de (21), qui a certainement été à l'origine de (18) (Sthioul 2000 : 79, note 1) ; et de (22), qui rappelle dialogiquement (19) :

(21) Le juge alluma une cigarette. La fièvre *donnait* au tabac un goût de fiel. Il écrasa la cigarette (Vailland, *La Loi*).

(22) La chambre était éclairée par une lucarne en pente. Elle se leva, et en quelques secondes, tira du coffre un vieux rideau qu'elle assujettit devant la petite vitre rectangulaire. Le jour *traversait* un peu le tissu bleuâtre et *donnait* un aspect de caverne à la soupente (Vian, *L'Arrache-cœur*).

---

[9] Je propose, contrastivement, avec un passé simple à la place de l'imparfait, l'occurrence d' « allumage » suivante :

(20) Je tournai le commutateur. Une lampe centrale pendue à un fil nous *brûla* vifs, inondant le salon d'un jour blanc. (Morand, *Ouvert la nuit*).

Et les solutions similaires, adoptées par A. Molendijk qui parle d'« orientation temporelle vers des faits impliqués » (1993 : 184), ou par L. Gosselin qui parle de « glissement vers la phase résultante » (1999a : 18), pour cohérentes qu'elles soient avec les présupposés de leurs analyses respectives, n'emportent pas vraiment mon adhésion. On ne peut guère s'empêcher de penser que c'est la théorie, bien plus que les faits linguistiques, qui exige l'implication ou le glissement vers la phase résultante : ces notions ne sont-elles pas produites uniquement parce que la théorie pose que l'imparfait correspond par définition à une relation de simultanéité (Molendijk), ou que l'inaccompli implique ce type de relation (Gosselin) ?

De sorte que G. Kleiber me semble avoir raison lorsqu'il se frotte les mains en remarquant pertinemment qu'aspectualistes et anaphoristes rencontrent une même difficulté : « leur point commun est en fait, on le voit, le trait de simultanéité : l'inaccompli entraîne la simultanéité de même que l'anaphoricité temporelle entraîne la simultanéité ». Peut-être commet-il cependant une généralisation abusive : l'équipe *Aspect*, fort diverse, ne pose pas forcément que l'imparfait implique la simultanéité. Bien au contraire, et c'est ce que je vais m'employer à défendre.

D'abord, je ne mets dans l'instruction de l'imparfait en langue aucune relation chronologique. Simplement, je dis que, de par sa structure aspectuelle, et plus particulièrement de par le trait [- incidence], l'imparfait sera, dans les textes, *préférentiellement* associé à la relation d'inclusion du point référentiel d'un procès saisi en incidence :

(23) Comme je descendais des fleuves impassibles, je ne me sentis plus guidé par les haleurs (Rimbaud, *Le Bateau ivre*)

[descendais $\supset$ sentis] [10]. Ce dont je rends compte aisément : l'instruction [- incidence] demande de construire le procès *descendre* en un point de son cours, il laisse donc ouverte la fin du temps interne au-delà de ce point. Pourquoi adopter cette représentation ouverte du procès ? Ce sera préférentiellement pour positionner, dans le temps interne de *descendre*, un autre procès, saisi, lui, en incidence : *sentir* dans le cas de (23).

Mais cette relation d'inclusion n'a aucune exclusivité. En fonction du cotexte, le procès à l'imparfait pourra être :
– en relation de simultanéité, avec un ou plusieurs autres imparfaits ;
– en relation de succession, ou de composition, notamment avec des passés simples ou des passés composés. Je vais y revenir.

On voit ce qui différencie mon analyse de celle de Kamp et Rohrer (1983) qui parlent également, pour l'imparfait, de *relation d'inclusion*. Pour

---

[10] Le signe $\supset$ vaut pour 'inclut ' ; le signe $\subset$ vaut pour 'est inclus'.

eux, cette relation est définitoire de l'imparfait : « The imparfait rule stipulates that the state of affairs reported by the imparfait sentence covers a period which includes the reference point » (1983 : 254). Cette analyse ne manque pas de rencontrer des difficultés lorsque le rapport textuel n'est pas d'inclusion, comme p. ex. dans (18) (1983 : 259) : Kamp et Rohrer ont pris un effet, fort majoritaire (l'inclusion du point référentiel), pour la cause ; ils vont donc rencontrer des exceptions. Ils ne se sont pas situés à un niveau suffisamment élevé ; et ce niveau suffisamment élevé est d'ordre non pas anaphorique, mais aspectuel, me semble-t-il…

J'évite facilement pareil écueil, comme pareille contorsion pour expliquer ces occurrences récalcitrantes, en posant que (i) l'imparfait signifie [- incidence] en langue, et dans tous ses emplois en discours ; (ii) à partir de cette instruction, il peut textuellement être associé à différentes relations chronologiques textuelles. La principale et préférentielle est celle de l'inclusion. Et cette relation se développe automatiquement si nos connaissances du monde l'autorisent. Mais nos connaissances du monde peuvent demander d'établir entre deux procès une relation qui soit d'un autre type que l'inclusion. Et l'imparfait permettra ou ne permettra pas cette relation. Nous avons vu qu'il ne permet pas (ou difficilement) la régression (*supra*, occurrence (13)). Reprenons les occurrences (21) et (22) dans lesquelles l'imparfait est associé à la progression :

(21) Le juge alluma une cigarette. La fièvre *donnait* au tabac un goût de miel. Il écrasa la cigarette (Vailland, *La Loi*).

(22) Elle se leva, et en quelques secondes, tira du coffre un vieux rideau qu'elle assujettit devant la petite vitre rectangulaire. Le jour *traversait* un peu le tissu bleuâtre et *donnait* un aspect de caverne à la soupente (Vian, *L'Arrache-cœur*).

Si l'on s'en tient à ce que disent ces textes, sans faire apparaître d'implicites pour s'arranger, il est évident que l'imparfait *donnait un goût de miel* actualise un procès qui réfère à un événement immédiatement ultérieur, mais ultérieur tout de même, à *alluma* ([*alluma* < *donnait*]) dans (21) ; et que les imparfaits *traversait* et *donnait un aspect de caverne* actualisent également des procès référant à des événements ultérieurs à *assujettit* ([*assujettit* < *traversait, donnait*]) en (22). L'imparfait, comme dans de nombreux cas d'imparfaits *narratifs* (Bres 2005a), est associé à la progression. Mais une progression d'un genre particulier dans ce type d'occurrences, qui explique peut-être l'intérêt que les linguistes lui ont prêté, sans toujours expliciter à quoi tenait ce charme : l'imparfait est fréquemment associé à la causalité inférée (Mellet 2003), à savoir que, dans la relation cause / effet, il actualise le procès représentant la cause, ce qui est p. ex. le cas, dans l'occurrence (21), de la relation entre *donnait* et *écrasa* : c'est

parce que la fièvre donne au tabac un goût de miel que l'actant l'écrase [11]. Or dans les cas de *alluma* / *donnait* (21), et de *assujettit* / *traversait*, *donnait* (22), l'imparfait actualise non la cause, mais l'effet (en tant que tel, ultérieur à la cause). Cette particularité expliquée, reste à rendre compte de la bonne formation de ce type d'énoncé selon l'approche aspectuelle que je défends. Je dirai que, ici comme ailleurs, l'imparfait demande de représenter *donnait* en (21), et *traversait* et *donnait* en (22) de manière non incidente. Le cotexte demande, lui, de poser entre *allumer* et *donner* en (21), et *assujettir* et *traverser*, *donner* en (22), une succession : rien, dans la structure aspectuelle de l'imparfait ne l'empêche d'être associé à la structure de succession immédiate [12]. La seule particularité étant, comme nous l'avons vu, que l'imparfait est associé à l'effet, alors que fréquemment il est associé à la relation de cause.

On le voit, le type de position aspectuelle que je défends propose un traitement très unifié, sans ajouts (les énoncés implicites), ni contorsions (les glissements) pour faire rentrer l'emploi en discours dans le terrain de jeu.

Je l'appliquerai à un autre exemple rebattu avec lequel tout un chacun parmi les linguistes du temps verbal a jonglé :

(24) Le général attaqua l'ennemi qui se retira.
(25) Le général attaqua l'ennemi qui se retirait.

On connaît l'analyse que propose Pollak (1976) de ce qu'il nomme « schéma d'incidence ». Dans (24), les deux procès sont compris comme successifs, mais non en (25) : « l'imparfait et le passé simple sont en opposition dans la mesure où l'on présente une action en cours, en train de se dérouler (imparfait) et qu'alors une action surgit, se manifeste totalement par son apparition, est considérée dans son intervention ('attaque contre l'ennemi') ». J'appelle une telle phrase « schéma d'incidence » (1976 : 293).

Vet et Molendijk (1986) rendent compte de l'imparfait prototypique de (25) en avançant que l'imparfait *se retirait* réfère à l'intervalle temporel posé par le PS *attaqua*, avec lequel il est simultané. Soit. Ici l'explication aspectuelle comme l'explication anaphorique sont toutes deux pertinentes, et il n'y a pas de raison de privilégier l'une par rapport à l'autre.

---

[11] Tasmowski (1985 : 75-76), à propos de :

(23) Jean tourna l'interrupteur. La lumière éclatante l'*éblouissait*

commente : « Hors contexte, cette séquence nous paraît anormale, et nous avons tendance à comprendre que Jean a éteint, non allumé… », c'est-à-dire qu'elle place le procès à l'imparfait comme *cause* et non comme *effet*.

[12] La question est différente lorsque la succession recouvre une ellipse temporelle (Bres 2005a), cf. *supra* occurrence (12).

Cependant relisons (25) : l'interprétation en termes de relation d'inclusion [attaqua ⊂ se retirait] si l'on adopte l'analyse aspectuelle de Pollak, ou de simultanéité si l'on s'aligne sur celle de Vet et Molendijk (1986), qui semble évidente… n'est pourtant pas exclusive [13] : je peux parfaitement comprendre en (25) que, comme en (24), l'ennemi se retire suite à l'attaque du général. Soit donc une relation de progression : [attaqua < se retirait]. Mon analyse va rendre compte (i) de ce que cette seconde interprétation est possible ; (ii) de ce que, en l'absence d'un ajout cotextuel, c'est cependant l'interprétation en termes d'inclusion qui sera actualisée.

Ce sont nos connaissances du monde qui, ici comme ailleurs, définissent l'ordre entre les deux procès *attaquer* et *se retirer*. Dans le cas présent, lesdites connaissances posent que les deux procès peuvent être compris comme référant aussi bien (i) à des événements en relation de progression (attaquer < se retirer), qu'à (ii) des événements en relation d'inclusion (attaquer ⊂ se retirer). De sorte qu'en fonction du type de représentation que donne le temps verbal du temps impliqué, on aura une interprétation préférentielle :

– pour ce qui est de (24) : le PS, de par son instruction [+ incidence], peut s'accorder avec la succession, la simultanéité, la composition, parfois la régression, mais pas l'inclusion. De l'interaction entre ce que demandent nos connaissances du monde et ce qu'offre le passé simple, on comprend (24) comme : [attaqua < se retira] ; et est écartée [attaqua ⊂ se retira] ;

– pour ce qui est de (25) : l'imparfait, de par son instruction [- incidence], interagit de façon concordante avec la demande cotextuelle de relation d'inclusion : c'est ce sens qui est préférentiellement actualisé, à savoir [attaqua ⊂ se retirait]. Mais, et c'est ce que n'a pas vu Pollak, pas plus que ses commentateurs, la relation de progression n'est pas exclue : je peux parfaitement interpréter [attaqua < se retirait]. L'imparfait est alors en emploi *narratif* : il y a interaction discordante entre la demande d'incidence du cotexte et l'offre aspectuelle [- incidence] de l'imparfait. Pour (25), cette interprétation sera moins actualisée car moins pertinente du fait qu'il y a possibilité d'interprétation en termes d'inclusion dans les cadres d'une interaction concordante entre demande cotextuelle et offre de l'imparfait ; et que le cotexte ne fait pas une demande cotextuelle d'incidence carrée et frontale. Remarquons p. ex. ce qui se passe si on ajoute l'adverbe *aussitôt* :

(27) Le général attaqua l'ennemi qui *se retirait aussitôt*.

---

[13] Comme elle le serait si on avait :

(26) Le général attaqua l'ennemi qui *était en train de* se retirer.

L'auxiliaire de phase *être en train de* imposerait, à l'exclusion de tout autre relation, l'inclusion.

Aussitôt impose la succession [attaqua < se retirait]. La relation d'inclusion n'est plus possible. Et dans la mesure où aucun procès, dans le cotexte droit, n'est posé comme ayant son incidence dans le temps impliqué par *se retirait* [14], on a un emploi *narratif* de l'imparfait.

Que ce n'est pas l'imparfait qui impose la relation d'inclusion ou la relation de progression sans inclusion mais des éléments cotextuels, sur lesquels portent nos connaissances du monde, ressort clairement des occurrences suivantes

(29) L'épouse de M. Boissin devait alors remettre 500F au forcené *qui prenait* la fuite (*Midi Libre*).

(30) Rosalie approcha son front où Numa *posait* timidement les lèvres (Daudet, *Numa Roumestan*).

(31) Une femme en descendit (de la voiture) qui *marchait* le voile baissé, sans détourner la tête (Flaubert, *Madame Bovary*)

Dans ces trois relatives narratives, nos connaissances du monde imposent une relation de progression… Et l'on comprend le second procès à l'imparfait comme postérieur au premier procès, au passé simple.

L'équipe *Aspect* a récupéré dans les pieds de son adversaire *Anaphora* le ballon des relations temporelles : contre les approches anaphoriques qui définissent l'imparfait par la relation d'inclusion (Kamp et Rohrer) [15] ou par la relation de simultanéité (Molendijk), j'ai avancé que l'imparfait ne saurait être défini par ces liens anaphoriques, même si du fait des instructions aspectuelles qu'il délivre, il sera en emploi *standard* dans une relation d'inclusion, et en emploi *stylistique* dans une relation de progression non inclusive. Je ne m'étendrai pas plus longuement sur la question des rapports entre l'imparfait et les relations textuelles temporelles dans la mesure où je compte y consacrer spécifiquement un article (Bres en préparation).

Le paradigme aspectuel tel que je le fais fonctionner permet de bien distinguer les éléments de sens qui relèvent de l'instruction du temps verbal, en l'occurrence ici l'imparfait, et les éléments qui relèvent des cotextes avec lesquels ils entrent en interaction dans la production de l'énoncé. Alors que selon moi, en définissant l'imparfait par les relations anaphoriques d'inclusion ou de simultanéité, on lui impute des éléments de sens du cotexte

---

[14] Comme p. ex. dans l'occurrence :

(28) L'équipe *Aspect* attaqua l'équipe *Anaphora* qui se retirait aussitôt quand l'arbitre sonna la fin de la rencontre.

[15] J'ai bien conscience d'extrapoler quelque peu concernant Kamp et Rohrer (1983)…

en cas d'interaction concordante. Et on bute sur les cas d'interaction discordante qu'on essaie de ramener au bercail… comme on peut.

L'équipe *Aspect* me semble jouer sans difficulté les ballons travaillés du *réveil intempestif* ((13)-(16)), de l'*allumage tardif* ((18)-(22)) avec lesquels les joueurs de l'anaphore temporelle ont quelque tendance à s'empêtrer ; elle donne plus de profondeur à l'*attaque de l'ennemi qui se retire* ((24)-(27)) : saura-t-elle porter la balle dans le camp de l'adversaire ?

4. A l'attaque !

Le travail de récupération des milieux de terrain réalisé, reste maintenant, pour l'équipe *Aspect*, à *jouer devant*, à mettre en difficulté l'équipe *Anaphora* en forçant sa défense, et pourquoi pas en tentant de marquer quelques buts. Je développe trois incursions offensives.

4.1. L'instruction [+ passé] de l'imparfait

Passons rapidement sur un premier fait, très général : du point de vue de la cohérence des instructions, si l'on pose que l'imparfait est un temps du passé – ce que je fais, tout comme Berthonneau et Kleiber - on voit bien la complémentarité entre temps et aspect, c'est-à-dire entre temps externe et temps interne. On voit par contre mal le rapport entre temps (du passé) et anaphore (associative ou temporelle)… La structure de l'approche aspectuelle a une forte cohérence interne ; celle de l'approche anaphorique, beaucoup moins apparemment.

4.2. Imparfait narratif + *déjà*

Tout joueur sur le terrain du temps verbal, qu'il soit du club *Aspect* (p. ex. Guillaume) ou de celui d'*Anaphora* (p. ex. Tasmowski-De Ryck 1985) note que l'imparfait, dans le tour *narratif*, est substituable par le PS :

(32) Mais, de l'ombre du couloir, deux hommes avaient surgi. Tarrou eut à peine le temps d'entendre son compagnon demander ce que pouvaient bien vouloir ces oiseaux-là. Les oiseaux, qui avaient l'air de fonctionnaires endimanchés, *demandaient* en effet à Cottard s'il s'appelait bien Cottard et celui-ci, poussant une sorte d'exclamation sourde, *tournait* sur lui-même et *fonçait déjà* dans la nuit sans que les autres, ni Tarrou, eussent le temps d'esquisser un geste. La surprise passée, Tarrou demanda (…) (Camus, *La Peste*).

Les deux premiers imparfaits narratifs *demandaient* et *tournait* sont parfaitement remplaçables par des passés simples.

Mais comment se fait-il que la substitution ne soit pas possible pour le troisième (*fonçait*), qui est suivi de *déjà* :

(33) Mais, de l'ombre du couloir, deux hommes avaient surgi. Tarrou eut à peine le temps d'entendre son compagnon demander ce que pouvaient bien vouloir ces oiseaux-là. Les oiseaux, qui avaient l'air de fonctionnaires endimanchés, *demandèrent* en effet à Cottard s'il s'appelait bien Cottard et celui-ci, poussant une sorte d'exclamation sourde, *tourna* sur lui-même et **fonça déjà* dans la nuit sans que les autres, ni Tarrou, eussent le temps d'esquisser un geste. La surprise passée, Tarrou demanda (…)

Pourquoi l'imparfait *narratif*, remplaçable normalement par un PS, ne l'est plus lorsqu'il est flanqué de *déjà* ? Cette question mérite une explication, me semble-t-il. L'équipe *Anaphora* est extrêmement discrète sur ce point. Sauf erreur de ma part, je n'ai rien trouvé dans les archives du club sur cette question, ou plutôt si : un seul élément latéral, une remarque incidente mais significative, de Berthonneau et Kleiber (1999) que nous allons examiner.

A la fin de leur article sur l'imparfait narratif, Berthonneau et Kleiber (1999 : 160) posent que « l'hypothèse méronomique permet d'expliquer une série de traits », au nombre desquels les exemples avec *déjà* qui, nous est-il dit, ne font pas difficulté. Voyons ce qu'il en est de leur analyse. Partant de l'occurrence proposée par Sthioul (1998) :

(34) Quelques heures plus tard le train *entrait déjà* en gare de Genève.

les auteurs avancent que, dans ce type d'exemple, « *déjà* ne met pas l'accent sur le fait que le train a commencé à entrer dans la gare. Il souligne le fait que l'on a atteint la fin du voyage, alors qu'on s'attendait à ce qu'il y ait encore d'autres "parties" » (*ibid.*). Les auteurs appuient leur dire de ce que, dans ce type d'occurrence, « on aurait difficilement une suite introduite par *quand* :

(35) *? Quelques heures plus tard, le train entrait déjà en gare quand l'accident se produisit » (*ibid.*).

Et ils concluent leur bref développement en tentant d'envoyer la balle dans le camp d'*Aspect* : « [*déjà*] ne constitue pas un bon argument en faveur de l'imperfectivité » (*op. cit.* : 162). Voyons ce qu'il en est de (i) leur analyse, comme de (ii) leur conclusion :

(i) J'avoue trouver bien sévère l'astérisque devant l'occurrence (35), qui me semble parfaitement bien formée. Revenons sur l'argumentation : pourquoi *déjà* ne mettrait-il pas l'accent sur le fait que le train a commencé à entrer en gare ? Pourquoi ce sens, en relation directe avec la syntaxe (*déjà* est incident – au sens syntaxique - à *entrait*) ne serait-il pas ici produit ? La constatation

ne s'accompagne d'aucune explication. Les auteurs rejettent cet élément de sens pour le remplacer par le fait que *déjà* mette l'accent sur la fin du voyage, comme s'il y avait une relation d'exclusion entre les deux éléments. Je crois bien plutôt que les deux sont compatibles mais ne relèvent pas du même niveau : *déjà* porte sur l'entrée en gare du train et en signale la précocité, et de cela on peut inférer, pourquoi pas, « que l'on a atteint la fin du voyage, alors qu'on s'attendait à ce qu'il y ait encore d'autres "parties" ». Et surtout, si l'imparfait narratif est ici comme ailleurs une affaire d'anaphore méronomique, il faudra expliquer pourquoi l'imparfait accompagné de *déjà* ne peut être remplacé par un PS, à la différence des deux premières occurrences de (33). En attendant l'explication méronomique, je fournis l'analyse aspectuelle, qui, contrairement à ce que disent sûrement un peu vite Berthonneau et Kleiber, apporte, me semble-t-il, de la bonne eau bien fraîche à l'équipe *Aspect*.

(ii) *Déjà*, en tant que signifiant 'depuis déjà *x* temps', demande que le temps interne du procès soit représenté en partie accompli, demande aspectuelle à laquelle l'imparfait s'accorde parfaitement puisque l'instruction [- incidence] présuppose, par la saisie du procès au-delà de sa borne initiale, qu'une certaine partie du procès – celle précisément antérieure à ce point de saisie – est déjà réalisée. Au contraire, l'instruction aspectuelle [+ incidence] du PS, qui interdit que le temps interne soit représenté comme en partie accompli, récuse l'association de ce temps avec *déjà* (au sens de 'depuis déjà *x* temps') [16]. Si donc l'imparfait en emploi *narratif*, généralement remplaçable par le PS, ne peut l'être lorsqu'il s'adjoint *déjà*, c'est bien que l'imparfait est d'abord une question d'aspect. Ou alors il faudra que me soit fournie une analyse anaphorique, temporelle ou méronomique, qui m'explique la chose…

4.3. Imparfait de rupture

L'imparfait de rupture questionne les tenants de l'anaphore, qu'elle soit (i) temporelle ou (ii) méronomique.

---

[16] Lorsque *déjà* ne s'applique pas au temps impliqué par le PS, il peut parfaitement se conjoindre avec lui :

(36) En se précipitant dans son cabinet de toilettes, elle comprit ce que sont les recherches de la parure, les soins corporels les plus minutieux, quand ils sont commandés par l'amour et non par la vanité ; *déjà*, ces apprêts lui *aidèrent* à supporter la longueur du temps (Balzac, *La Duchesse de Langeais*).

4.3.1. Imparfait de rupture et anaphore temporelle

L'imparfait de rupture, par le saut temporel (explicité par le circonstant) auquel il est associé, fait problème pour ceux qui définissent l'imparfait comme établissant une relation de simultanéité : dans l'emploi *narratif*, ce temps semble associé à une relation non de simultanéité, mais de progression. Tasmowski-de Ryck (1985) et surtout Molendijk (1990, 2002) s'emploient à démontrer que ces contre-exemples ne sont qu'apparences trompeuses, et que dans l'emploi narratif comme dans tous ses autres emplois, l'imparfait instaure une relation non de progression mais de concomitance. Leur analyse laisse un certain nombre de problèmes non résolus, que j'ai explicités dans Bres (2005a, ch. 2, 2.1). Je ne les reprendrai pas ici.

4.3.2. Imparfait de rupture et anaphore méronomique

Selon Berthonneau et Kleiber (1999), l'effet de rupture « ou de clôture » est à mettre au compte non de l'imparfait lui-même, mais de l'interaction de l'imparfait avec plusieurs ingrédients, à savoir :
– les procès précédant celui à l'imparfait qui forment le contexte discursif et s'inscrivent dans une trame narrative ;
– le procès à l'imparfait qui doit « apparaître comme le dernier élément d'un épisode, d'un récit, ou d'un scénario, dont il donne le dénouement (1999 : 144), et donc comme une conclusion, attendue ou inattendue, des procès précédents ;
– un adverbe temporel en position frontale de type *x temps plus tard* (ou une datation), qui place un intervalle de temps de l'ordre de la succession entre les faits précédents et l'événement à l'imparfait, et les met en relation.

En interaction avec ces trois éléments, l'imparfait, en vertu de son fonctionnement méronomique, « impose, en présentant la situation [à l'imparfait] comme une partie, d'identifier rétrospectivement comme un tout la séquence de faits dont il introduit le dernier élément, et ce faisant, il confère à cette dernière partie du tout, en liaison active avec le complément temporel de postériorité, le statut de conséquence conclusive » (*op. cit.* : 162).

L'analyse est très convaincante. On soulignera que le rôle joué par le cotexte, souvent négligé dans les analyses, est ici au contraire au centre de l'étude, les auteurs ayant à cœur de définir précisément la participation spécifique des différents paramètres (procès précédents, procès à l'imparfait, adverbe de temps) à la production de l'effet de rupture, comme la façon dont l'imparfait interagit avec chacun d'eux, pour, à partir de son fonctionnement méronomique, être le catalyseur dudit effet de sens.

L'hypothèse méronomique, pour puissante qu'elle soit, ne me paraît absolument pas décisive. Si elle permet de décrire de façon fort pertinente la

relation de l'imparfait avec son cotexte *gauche*, à savoir le lien de forte cohésion avec ce qui précède, elle se voit obligée d'ignorer totalement le rôle du cotexte *droit*, dans la mesure où, défini comme méronomique, l'imparfait pose un lien avec le seul cotexte antérieur. Ce qui a pour conséquence (i) d'attribuer à l'imparfait une valeur conclusive alors que celle-ci procède pour l'essentiel du cotexte droit ; et (ii) de ne pas prendre en compte sa valeur d'ouverture (que rien dans la théorie ne permet de prévoir).

(i) L'effet de sens *conclusif* me semble procéder principalement de la place de l'énoncé à l'imparfait dans le texte, qui, bizarrement, n'est pas mentionnée parmi les ingrédients de l'effet de rupture par Berthonneau et Kleiber. La rapide consultation des 123 occurrences de la structure [*x temps plus tard* / *après /le lendemain* + imparfait] du corpus de Bres (2005a) fait apparaître que ce tour est susceptible d'occuper quatre places : (a) en fin d'unité textuelle (paragraphe, chapitre ou récit) ; (b) dans un énoncé-paragraphe (qui peut correspondre de plus à une fin de chapitre ou de récit) ; (c) en début de paragraphe (qui peut correspondre de plus à un début de chapitre) ; (d) en milieu de paragraphe. Les occurrences sur lesquelles les auteurs développent leur analyse présentent l'énoncé de rupture en fin de paragraphe (type (a)), ou en un énoncé-paragraphe (type (b)), typographies qui détachent l'énoncé de rupture du cotexte ultérieur, comme p. ex. (37) :

(37) Comme elle avait été a l'Opéra, une nuit d'hiver, elle rentra toute frissonnante de froid. Le lendemain elle toussait. *Huit jours plus tard* elle *mourait* d'une fluxion de poitrine.
Lantin faillit la suivre dans la tombe. /…/ (Maupassant, *Les Bijoux*).

Si, dans ce type d'occurrence, l'énoncé à l'imparfait est perçu comme le dernier, il le doit, selon moi, moins à la vertu conclusive de l'imparfait (qui viendrait se surajouter au caractère conclusif du procès), qu'au fait que ledit énoncé est séparé du cotexte ultérieur. Preuve *a contrario* : le corpus d'imparfaits de rupture de Berthonneau et Kleiber ne contient pas d'énoncé de type (c) ou (d). C'est qu'ainsi placé l'énoncé à l'imparfait ne produit pas l'effet conclusif [17]. J'ai pu montrer par ailleurs qu'un même énoncé, placé en fin d'unité textuelle, produisait un effet de clôture, alors que si on le déplaçait en début d'unité textuelle, il produisait un effet d'ouverture…

J'en conclus que la dimension conclusive tient bien moins à l'imparfait ou au procès qu'à la place de l'énoncé et à son cotexte droit qui vont faire

---

[17] Les auteurs semblent avoir perçu la difficulté lorsqu'ils affirment que « toute configuration *x temps plus tard* / *après* + imparfait ne conduit pas à un effet de rupture » (p. 127). Mais ils ne précisent pas vraiment, en dehors du fait que le verbe à l'imparfait doit conclure le scénario, quels critères permettent de distinguer les cas où ce tour produit l'effet de sens étudié des cas où il ne le produit pas.

que ledit énoncé produira (types (a) et (b)) – ou ne produira pas (types (c) et (d)) – l'effet de rupture conclusive. Voilà qui affaiblit quelque peu l'hypothèse méronomique : en ne mettant en relation l'imparfait qu'avec le cotexte gauche, elle n'est pas à même d'intégrer un paramètre primordial dans la production de l'effet conclusif : la place dudit énoncé.

(ii) Rupture *conclusive* ou *inconclusive* ? L'analyse en termes de méronomie me semble rencontrer un obstacle plus important qui affecte fortement la conceptualisation de l'imparfait défendue, et que nous allons expliciter à partir de la différence que les auteurs posent entre passé simple et imparfait dans le tour de rupture. Reprenons l'occurrence (37) citée *supra* et remplaçons l'imparfait par le PS. Selon les auteurs, dans :

(38) Huit jours plus tard, elle *mourut* d'une fluxion de poitrine

le passé simple instaure une pure relation de succession avec les procès précédents, et « ne marque pas une clôture ; la série n'est pas fermée, elle pourrait continuer » (1999 : 143) ; alors que l'imparfait *mourait* (37), de par le fonctionnement anaphorique méronomique de ce temps, instaure une unité d'action avec les procès précédents, et clôt la série de procès.

Je partage l'analyse concernant le premier élément (le passé simple instaure une pure relation de succession entre les procès, l'imparfait, une unité d'action), même si j'en rends compte différemment. L'analyse concernant le second – la nature non clôturante du passé simple, la nature clôturante de l'imparfait – me paraît en revanche hautement contestable. Elle va à l'encontre d'un effet stylistique bien perceptible et souvent commenté : à la différence du passé simple, l'imparfait de rupture laisse la perspective, au-delà du procès qu'il actualise, ouverte. Dans le cas de (37), *mourait* à la fois établit un fort effet de cohésion avec le cotexte antérieur, et en relation avec le cotexte (l'alinéa), on peut accepter l'idée qu'il contribue à clore la série. Mais, simultanément, il ouvre sur ce qui va se passer au-delà de la mort de l'actant féminin. Cette « porte ouverte » de l'imparfait peut, en fin de récit, « créer cette impression d'inachevé qui laisse toute sa place à l'imagination » (Martin 1971 : 98), ou engendrer un effet de suspense (Muller 1966 : 262, Gosselin 1999b : 41-42). Berthonneau et Kleiber n'ignorent pas cet élément, mais l'écartent (*op. cit.* : 127) sans vraiment (de mon point de vue) le discuter. L'objection est pourtant consistante : si l'imparfait était de nature seulement clôturante, il ne permettrait pas cet effet de sens.

L'analyse aspectuelle permet d'expliquer de façon satisfaisante me semble-t-il la relation de l'imparfait à ses deux cotextes :

– Cotexte de gauche : du fait qu'il ne représente pas la borne initiale, l'imparfait met fortement le procès *en relation avec ce qui précède* ; il participe à l'effet de sens *conclusif*.

– Cotexte de droite : du fait qu'il ne représente pas la borne terminale, l'imparfait ouvre *sur ce qui* suit. Est produite l'impression que la mort de l'actant féminin dans (37) inaugure un nouvel épisode, un rebondissement dans l'action. D'où l'effet de sens *inconclusif*…

Cet effet de sens *inconclusif* est particulièrement saillant lorsque l'énoncé à l'imparfait narratif clôt le texte lui-même, comme dans (39) :

(39) Et il se mit à pleurer de joie.
Huit jours plus tard l'Officiel *annonçait* que M. Sacrement était nommé chevalier de la Légion d'honneur, pour services exceptionnels (Maupassant, *Décoré ?*).

L'imparfait, de ne pas représenter la clôture gauche du temps interne impliqué par *annoncer*, induit un fort effet de cohésion avec ce qui précède : il semble bien fermer la porte de ce côté-ci. Mais, de ne pas représenter la clôture droite, l'imparfait laisse entrevoir une suite alors que le texte se clôt : il ouvre la porte de ce côté-là. De sorte qu'il conviendrait de parler, plutôt que de *rupture conclusive*, de *rupture (in)conclusive* : en situation textuelle de *clôture* narrative, l'imparfait, en interaction concordante avec cette place, « boucle » le cotexte antérieur ; mais, en interaction discordante avec ladite place, laisse la perspective ouverte sur ce qui suit.

L'équipe *Anaphora* rend compte d'une partie (!) de l'effet de sens ; l'équipe *Aspect*, de sa totalité et de sa complexité. A s'en tenir à ce point, l'anaphore semble dérivable de l'aspect, et non l'inverse ; celle-là semble en position hyponymique, celui-ci en position hyperonymique.

Ce but sera-t-il homologué ? Affaire à suivre dans une probable prochaine rencontre des clubs *Anaphora* et *Aspect*…

5. Conclusion

J'ai fait se rencontrer en un match retour les équipes *Anaphora* et *Aspect* sur le terrain de celle-ci. Je ne cache pas que mes analyses sont partisanes. Pour autant, j'ose espérer qu'elles ont quelque justesse, que l'approche aspectuelle a marqué quelques points, voire peut-être gagné la revanche, … en attendant la belle ; et que l'aporie de la poule *aspectuelle* et de l'œuf *anaphorique* dans le traitement de l'imparfait se trouve sinon levée, en tout cas travaillée dans le sens de sa résolution.

Références

Berthonneau, A.-M. ; Kleiber, G. (1993). Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronomique, *Langages* 112 : 55-73.

Berthonneau, A.-M. ; Kleiber, G. (1994). Imparfait et politesse : rupture ou cohésion ?, *Travaux de linguistique* 29 : 59-92.

Berthonneau A.-M. ; Kleiber, G. (1999). Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique, *Cahiers de praxématique* 32 : 119-166.

Bres, J. (1997). Habiter le temps : le couple imparfait/passé simple en français, *Langages* 127 : 77-95.

Bres, J. (1998a). Fluence du temps impliqué et orientation : l'imparfait et le passé simple revisités, in : S. Vogeleer ; A. Borillo ; C. Vetters ; M. Vuillaume, (éds), *Temps et discours*, Louvain-la-Neuve : Peeters, 157-170.

Bres, J. (1998b). Temps, praxis, sujet : de l'imparfait et du passé simple, *L'information grammaticale* 77 : 33-37.

Bres, J. (1999). L'imparfait dit *narratif* tel qu'en lui-même (le cotexte ne le change pas), *Cahiers de praxématique* 32 : 87-117.

Bres, J. (2003). Mais oui, il était un joli temps du passé comme les autres, mon joli petit hypocoristique…, *Langue française* 138 : 111-125.

Bres, J. (2005a), *L'imparfait dit narratif*, Paris : Editions CNRS.

Bres, J. (2005b). L'imparfait : l'un et le multiple, in : E. Labeau ; P. Larrivée, (éds), *Nouveaux développements de l'imparfait*, Amsterdam : Editions Rodopi, *Cahiers Chronos* 15 : 1-32.

Bres, J. (en préparation). Temps verbal et relations chronologiques.

Brunot, F. ; Bruneau, C. (1947/1969). *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris : Masson et Cie.

Comrie, B. (1976). *Aspect*, Cambridge : Cambridge University Press.

Gosselin, L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la Neuve : Duculot.

Gosselin, L. (1999a). La cohérence temporelle : contraintes linguistiques et pragmatico-référentielles, *Travaux de linguistique* 39, 11-36.

Gosselin, L. (1999b). Le sinistre Fantômas et l'imparfait narratif, *Cahiers de praxématique* 32, 19-42.

Kamp, H. ; Rohrer Ch. (1983). Tense in texts, in : R. Bauerle ; C. Scharze ; A. von Stechow, (eds), *Meaning, use and interpretation of language*, Berlin : De Gruyter, 250-269.

Kleiber, G. (1993). Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux, in : C. Vetters, (éd.), *Le temps, de la phrase au texte*, Lille : Presses universitaires de Lille, 117-166.

Kleiber, G. (2003). Entre les deux mon cœur balance, ou l'imparfait entre aspect et anaphore, *Langue Française* 128 : 8-19.

Labeau, E. (2002). L'unité de l'imparfait : vues théoriques et perspectives pour les apprenants du français langue étrangère, *Travaux de linguistique* 45 : 157-184.

Martin, R. (1971). *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français,* Paris : Klincksieck.

Mellet, S. (2003). Imparfaits en contexte : les conditions de la causalité inférée, *Langue française* 138 : 86- 96.

Molendijk, A. (1990). *Le passé simple et l'imparfait : une approche reichenbachienne*, Amsterdam : Rodopi.

Molendijk, A. (1993). Présuppositions, implications, structure temporelle, in : C. Vetters, (éd.), *Le temps, de la phrase au texte*, Lille : Presses universitaires de Lille, 167-192.

Molendijk, A. (1996). Anaphore et imparfait : la référence globale à des situations présupposées ou impliquées, *Cahiers Chronos* 1 : 109-123.

Molendijk, A. (2002). La structuration logico-temporelle du texte : le passé simple et l'imparfait du français, *Cahiers Chronos* 9 : 91-104.

Muller, C. (1966). Pour une étude diachronique de l'imparfait narratif, *Mélanges de grammaire française offerts à M. Grevisse*, Gembloux : Duculot, 252-269.

Pollak, W. (1976). Un modèle explicatif de l'opposition aspectuelle : le schéma d'incidence, *Le français moderne* 4 : 289-311.

Sthioul, B. (2000). Passé simple, imparfait et sujet de conscience, *Cahiers Chronos* 6 : 79-93.

Tasmowski-De Ryck, L. (1985). L'imparfait avec et sans rupture, *Langue française* 67, 59-77.

Vet, C. ; Molendijk, A. (1986). The discourse functions of the past tenses in French, in : V. Lo Cascio ; C. Vet, (eds.), *Temporal structure in sentence and discourse*, Dordrecht : Foris, 133-161.

Vetters, C. (1996). *Temps, aspect et narration*, Amsterdam : Rodopi.